



DESTINATION ERDRE CANAL FORÊT, ET LES VACANCES SE PROLONGENT ...

Footing, rando pédestre, cyclotourisme, sports nautiques, culture et patrimoine ont alimenté votre quotidien pendant tout l'été ? Si vous avez pris de bonnes résolutions de rentrée pour continuer à vous balader en famille ou entre amis dans un joli cadre, la destination Erdre Canal Forêt est faite pour vous.

Mis en ligne le 02 septembre 2019

Au fil de l'eau. Qu'il s'agisse de découvrir les bords de l'Erdre, le Canal de Nantes à Brest, ou les étangs... notre territoire regorge de trésors. On peut simplement les admirer mais aussi s'y amuser en faisant du pédalo à Sucé-sur-Erdre, en s'initiant au ski nautique du côté d'Abbaretz, en testant le jeu de piste numérique Baludik à Bout de Bois et pour les moins téméraires en s'évadant à bord de la Toue cabanée, de La Caouine ou d'un bateau électrique...

Suivez le chemin de halage du Canal de Nantes à Brest, faites une pause gourmande aux maisons éclésières, laissez-vous surprendre par la beauté des marais et des petits villages authentiques pour rejoindre Nantes et ses bords de Loire. Vous ferez cette promenade à vélo bien sûr en empruntant la Véloodyssée.

En forêt, 4500 ha pour la Forêt du Gâvres ! C'est le moment de sortir vos chaussures de randonnée ou d'enfourchez vos vélos ! Des kilomètres de sentiers s'offrent à vous sous une multitude d'espèces d'arbres. (Pour les plus sportifs, participez au Raid VTT du Chêne au Duc le dernier dimanche d'octobre). Vous pouvez aussi opter pour le panier et attendre les premiers jours d'octobre pour dénicher cèpes, bolets et autres chanterelles...

En septembre, en octobre, mais pas seulement !!! La destination Erdre Canal Forêt vous propose tout au long de l'année des spectacles, des concerts, des expositions, des idées de sorties...

Plus d'info sur www.erdrecanalforet.fr ↗



≡ RETOUR À LA LISTE






Les Touches

Commune de les Touches

1 Place Julienne David
44390 Les Touches

 02 40 72 43 80 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi

9h - 12h30 et 14h - 17h

Du mardi au vendredi

9h - 12h30

Le samedi (uniquement Etat Civil)

9h - 12h